

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2016

Le vingt-huit octobre deux mil seize, une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi 7 novembre 2016.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Loïc TRIDEAU, Maire.

### **Ordre du jour :**

- ▶ Consultation portant sur le SCOT du Pays Vallée de la Sarthe.  
En présence du chargé de mission, M. HERBINOT.
- ▶ Communauté de Communes du Val de Sarthe.  
Convention de groupement de commandes pour le balayage des voiries communales hors agglomération, en agglomération et du Patrimoine de la Communauté de Communes.
- ▶ Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de la création d'une bibliothèque.  
Attribution des lots.
- ▶ Etude pour le maraichage bio. Lancement du marché. ▶ Modification d'inventaire de la voirie communale pour 2017.
- ▶ Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement collectif.  
RQPS 2014 et 2015.
- ▶ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et rapport d'activités.  
Année 2015.
- ▶ Subventions aux Associations.
- ▶ Questions diverses

### **Etaient présents :**

M. TRIDEAU Loïc, M. GUEHERY Alain, Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, Mme GOUET Thérèse, M. DECARPES Gérard, M. LAMARGOT Laurent, M. FREULON Jean-Noël, Mme LE BIHAN Stéphanie, Mme DUPUY Katia, M. DESLANDES Patrick, Mme ANDRE Audrey, M. ESNAULT Joël, Mme GUILLOU Laurence, Mme GOURDIN Séverine, Mme GASNIER Séverine, M. TAYSSE Stéphane.

### **Etaient absents excusés :**

Mme DE PASQUALE Mireille, M. BODEREAU Emmanuel,

**Secrétaire de séance :** Mme DUPUY Katia.

### **Pouvoirs :**

Mme DE PASQUALE Mireille a donné pouvoir à M. TRIDEAU Loïc.  
M. BODEREAU Emmanuel a donné pouvoir à Mme GUILLOU Laurence.

Le procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2016 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité. Les conseillers présents signent le registre des procès-verbaux.

**Présentation Mixte du Pays Vallée de la Sarthe.  
Présentation du schéma de cohérence territoriale (SCOT).**

Délibération 2016-55

M. Le Maire donne la parole à M. HERBINOT Jean-François, chargé de mission « SCOT » pour présenter le schéma de cohérence territoriale. SCOT.  
Un débat s'en est suivi avec le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide émet un avis favorable.

VOTE : 13 pour, 6 abstentions.

**CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE BALAYAGE MECANIQUE DES VOIRIES COMMUNALES HORS AGGLOMERATION ET EN AGGLOMERATION ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES. Durée 1 an reconductible 2 fois.**

Délibération 2016-56

M. Le Maire donne la parole à M. DESLANDES Patrick pour présenter la convention de groupement de commandes pour le balayage mécanique des voiries communales.  
Le balayage aura lieu 6 fois dans l'année au lieu de 4.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

VOTE : UANANIMITE.

**REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL EN VUE DE LA CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE.  
Attribution des lots.**

Délibération 2016-57

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que lors de la commission communale du 17 octobre 2016 le choix des entreprises par lot a été défini pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de la création d'une bibliothèque.

LOT 1 : GROS ŒUVRE	Entreprise LE BATIMANS	50 000.00 HT
LOT 2 : RAVALEMENT DE FACADES	Entreprise LEFEVRE	37 696.71 HT
LOT 3 : CHARPENTE BOIS -MOB	Entreprise GLOT CHARPENTE	8 299.90 HT
LOT 4 : COUVERTURES ARDOISES ZINGUERIE - ETANCHEITE	Entreprise DESLAURIERS	36 000.00 HT
LOT 5 : BARDAGE METALLIQUE	Entreprise SMAC	13 700.00 HT

LOT 6 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	Entreprise LEBRUN	65 000.00 HT
LOT 7 : PLATRERIE	MAILHES POTTIER	14 200.00 HT
LOT 8 : MENUISERIE BOIS	Entreprise ELYSSA	7 425.82 HT
LOT 9 : PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION	Entreprise PASTEAU	19 587.50 HT
LOT 10 : ELECTRICITE	Entreprise SAPLEC	28 800.00 HT
LOT 11 : PEINTURE	Entreprise LUCAS	8 538.31 HT
LOT 12 : REVETEMENT DE SOLS SOUPLES - CARRELAGE FAIENCE	Entreprise LUCAS	9 706.71 HT
LOT 13 : FAUX PLAFOND	Entreprise ITA	<u>5 317.96 HT</u>
TOTAL		304 272.99 HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE

<p><b>Etude pour le maraîchage BIO. Lancement du marché.</b></p>
--

Délibération 2016-58

Monsieur le Maire présente le cahier des charges de l'étude sur la faisabilité pour le soutien à l'installation de maraîchers en agriculture biologique sur la Commune. La mission consiste à accompagner la commune de FILLE SUR SARTHE dans toutes les étapes nécessaires pour installer un ou des maraîchers biologiques sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de lancer le marché.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier. Une subvention sera demandée au LEADER Pays Vallée de la Sarthe.

VOTE : UNANIMITE.

<p><b>Modification d'inventaire de la voirie communale pour 2017.</b></p>
---

Délibération 2016-59

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DESLANDES Patrick pour présenter la modification d'inventaire de la voirie communale 2017.

En 2009 : longueur de la voirie communale, 16 893 mètres et 1 938 mètres de chemins ruraux. Total : 18 831 mètres.

En 2016 : longueur de la voirie communale, 17 137 mètres et 1 938 mètres de chemins ruraux. Total : 19 075 mètres.

(Rue du jardin de la Pêcheurie, Parking Mairie, Placette lotissement Mairie, Voie lotissement La Maissonnette, Antenne gauche Maissonnette, Placette lotissement Maissonnette).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de modifier l'inventaire de la voirie communale.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

**Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. RQPS 2014 et 2015.**

Délibération 2016-60

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DECARPES Gérard pour présenter le Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. RPQS Année 2014-2015.

Prix du M3 en 2014 : 1.94 € Prix du M3 en 2015 : 1.98 €.

Volume en M3 facturé en 2014 : 28 980, volume en M3 facturée en 2015 : 28 811.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les rapports.

VOTE : UANIMITE.

**SIDERM : Le Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et rapport d'activités. Année 2015.**

Délibération 2016-61

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur DECARPES Gérard pour présenter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et rapport d'activités pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les rapports.

VOTE : UNANIMITE.

**Subventions aux associations.**

Délibération 2016-62

Monsieur le Maire donne la parole à Mme SURUT Brigitte pour présenter trois

demandes de subventions, dont deux exceptionnelles.

- 1) L'association « au fil des livres » nouvellement créée fait une demande de 300 €.
- 2) Les amis de Fillou, ont fait une demande de subvention exceptionnelle destinée à des projets pédagogiques. (fresque murale...).
- 3) L'Association « Halieutica » a fait des travaux d'entretien sur l'étang « enlever les herbes » pour pouvoir donner accès aux pêcheurs.

Montant de la prestation de faucardage : 1 424 €

La Commission communale a décidé :

300 € pour l'Association « au fil des livres »

1000 € pour l'Association « les Amis de Fillou »

770 € pour l'Association « Halieutica ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le versement de ces subventions.

VOTE : UNANIMITE.

## QUESTIONS DIVERSES

### Cérémonie du 11 novembre.

10h : Dépôt de gerbe au monument aux Morts de Fillé, suivie par la cérémonie commune à Spay avec Guécélard et Parigné le Polin.

### Vendredi 2 décembre 2016.

Le repas des plus de 65 ans aura lieu le vendredi 2 décembre 2016.

### Communauté de Communes du Val de Sarthe : Commission culture.

M. LAMARGOT Laurent fait part au Conseil Municipal que les spectacles itinérants de l'été reprendront en 2017 sur notre commune. 5 spectacles auront lieu en juillet (1<sup>ère</sup> quinzaine). Une convention de 3 ans sera signée avec les Los Bastringos organisateur de ces spectacles.

### Travaux rue des Gesleries.

M. PAUZAT Laurent fait part au Conseil Municipal que les travaux d'effacement de réseaux sur la rue des Gesleries doivent se terminer la première semaine de janvier. Ils donneront suite à la réfection des voiries, des trottoirs et de l'éclairage public.

### Fleurissement.

Mme ANDRE Audrey informe le Conseil Municipal que les plantations d'automne ont été réalisées.

Une commission fleurissement devrait se réunir prochainement.

### Communauté de communes du val de Sarthe.

Mme GASNIER Séverine fait part au Conseil Municipal que pour le SIG et le service ADS un recrutement est envisagé. 50% sur chaque poste.

### Association culturelle cantonale.

Mme GOUET Thérèse informe le Conseil Municipal que les demandes de subventions 2017 du Conseil Départemental pour les associations doivent être faites avant la fin de l'année.

La séance est levée à 23h30.